



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2019-221

PUBLIÉ LE 19 DÉCEMBRE 2019

# Sommaire

## **74\_Préf\_Präfecture de Haute-Savoie**

74-2019-12-19-002 - arrêté préfectoral n° PREF/DRHB/BOA/2019-040 portant  
modification de la composition de la commission administrative et technique des services  
d'incendie et de secours (2 pages)

Page 3

74\_Préf\_Préfecture de Haute-Savoie

74-2019-12-19-002

arrêté préfectoral n° PREF/DRHB/BOA/2019-040 portant  
modification de la composition de la commission  
administrative et technique des services d'incendie et de  
secours



## PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

PRÉFECTURE  
Direction des ressources humaines et du budget  
Bureau de l'organisation administrative

Anncsey, le 19 DEC. 2019

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

### ARRÊTÉ N° PREF/DRHB/BOA/2019-040

portant modification de la composition de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article R 1424-15 ;
- VU le décret du 3 novembre 2016 portant nomination de M. Pierre LAMBERT, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;
- VU l'arrêté n° 2014-177-0025 du 26 juin 2014 portant composition de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;
- VU la suspension d'engagement de sapeur-pompier volontaire de l'adjudant-chef Stéphane VINCENT à compter du 2 décembre 2019 ;
- VU La liste de candidats à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours dans le collège des sapeurs-pompiers volontaires non-officiers présentée par l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Savoie ;
- SUR proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture ;

### A R R Ê T É

**ARTICLE 1** : L'article 2, paragraphe 4), de l'arrêté n° 2014-177-0025 du 26 juin 2014 portant composition de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) est modifié comme suit à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019 :

#### 4) Collège des sapeurs-pompiers volontaires non-officiers :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
David POUCHOT Centre de première intervention de Magland	Sylvain ALAIS Centre de première intervention du Grand-Bornand
Véronique DÉGERINE Centre de secours principal d'Annemasse-Gaillard	Néant
Cédric CROCHON Centre de secours principal d'Épagny	Valère VEYRAT Centre de secours principal d'Épagny

Le reste de l'article est sans changement.

**ARTICLE 2** : Madame la secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en préfecture et au siège du service départemental d'incendie et de secours et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet

  
Pierre LAMBERT

***Voie et délai de recours***

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.*

rue du 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex  
téléphone: 0450336000 fax:0450529005  
[www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)